

PRÉFET DE LA CORREZE

Préfecture Direction des relations avec les collectivités locales Bureau de l'urbanisme et du cadre de vie

Affaire suivie par Armelle Le Brun

富 05 55 20 55 80 **3** 05 55 20 56 04

Courriel :armelle.le-brun@correze.gouv.fr

Tulle, le 09/06/2013

Le préfet de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les membres de la commission de suivi de site des anciens sites miniers uranifères de la Corrèze

Objet : commission de suivi de site des anciens sites miniers uranifères de la Corrèze

Je vous informe que la réunion de la commission de suivi de site concernant les anciennes mines uranifères de la Corrèze aura lieu le 26 juin prochain à 14H30 salle Souham à la préfecture.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Approbation du compte-rendu de la CSS du 2 juillet 2014
- 2. Les stériles : Bilan de la consultation menée à l'été 2014, travaux et fiches à discuter, exutoires, présentation de la campagne radon
- 3. Présentation de la cartographie stériles et sites miniers mise en ligne sur le site de la DREAL : démonstration
 - 4. Point d'information sur la police des mines après 2018
 - 5. bilan du programme de contrôle de la DREAL
 - 6. Questions diverses

Les documents concernant cette réunion seront disponibles sur le site de la DREAL Limousin à compter du vendredi 12 juin à l'adresse suivante : http://www.limousin.developpement-durable.gouv.fr/ rubrique prévention des risques, mines et carrières / mines / l'après mine / mines d'uranium.

Afin de vérifier que le quorum sera atteint, je vous remercie de m'informer s'il vous sera possible de participer à cette commission.

Uluu

Bruno Delsol